



Cadre réservé à l'administration

Réception le : Tarif :

Chèque Espèces CB

PHOTO

Obligatoire

INSCRIPTION COURS PUBLICS

2^e SEMESTRE 2025-2026 – ENFANTS et ADOLESCENTS

Les inscriptions sont prises en compte dans la limite des places disponibles.

Pour être recevable, le dossier doit être complet, justificatifs et règlement inclus.

NOM :

Prénom :

Âge :

Date de naissance : __ / __ / __ __

NOM du représentant légal si différent :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel (EN MAJUSCULE) :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

CHOIX DE L'ATELIER – les inscriptions ne sont possibles que pour les cours dans lesquels il reste de la place. Nous vous invitons à consulter l'offre des cours publics pour connaître les disponibilités : <https://esad-talm.fr/fr/les-cours-publics/talm-angers-cours-publics>

Eveil aux arts plastiques – enfants 4/6 ans

4/6 ans débutant avec M. Bührmann

Samedi 9h – 10h

4/6 ans débutant avec M. Bührmann

Samedi 10h – 11h

Exploration des arts plastiques – enfants 7/10 ans

9/10 ans tous niveaux avec E. Ferme

Mercredi 14h – 16h

7/8 ans tous niveaux avec E. Thibaudeau

Mercredi 14h – 16h

9/10 ans tous niveaux avec J. Mérien

Mercredi 14h – 16h

7/10 ans tous niveaux avec M. Bührmann

Mercredi 14h – 16h

Exploration des arts plastiques – enfants 11/14 ans

11/12 ans tous niveaux avec E. Ferme

Mercredi 16h – 18h

12/14 ans tous niveaux avec J. Mérien

Mercredi 16h – 18h

11/14 ans tous niveaux avec M. Bührmann

Mercredi 16h – 18h

12/14 ans tous niveaux avec M. Bührmann

Samedi 11h – 13h

Dessin enfants et adolescents

15/18 ans débutant et intermédiaire : Dessin et aquarelle avec Elodie Verdier

Lundi 18h – 20h

13/14 ans tous niveaux : Dessin avec E. Thibaudeau

Mercredi 16h – 18h

15/16 ans tous niveaux : Dessin, analyse et techniques avec A. Guérif

Mercredi 16h – 18h

15/18 ans tous niveaux : Dessin et couleur avec J. Mérien

Mercredi 18h – 20h

15/18 ans intermédiaire et confirmé : Dessin l'hyperréalisme avec M. Boucheron

Samedi 9h – 11h

Expériences plastiques adolescents

15/18 ans tous niveaux avec E. Thibaudeau

Mercredi 16h – 18h

Prép'Art – élèves de 1^e et Terminale

avec M. Boucheron

Mercredi 18h – 20h

avec A. Guérif

Mercredi 18h – 20h

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de ses publications (éditions, affiches, site internet, réseaux sociaux, etc.), l'Ecole Supérieure d'Art et de Design TALM-Angers peut être amenée à photographier, filmer les élèves des cours publics et/ou leurs productions ainsi qu'à utiliser ces photos et films.

Conformément à la législation en vigueur, nous vous demandons l'autorisation pour reproduire, diffuser et publier ces images. Si toutefois vous changez d'avis, il vous suffira de contacter l'école.

Je, soussigné(e)..... représentant légal de

Accepte la reproduction de son image ainsi que sa publication, à titre gracieux, dans les supports visuels de l'école

Refuse toute reproduction d'image et publication concernant dans les supports visuels de l'établissement.

AUTORISATION DE SORTIE POUR LES ELEVES MINEURS

TALM-Angers n'est pas en mesure d'assurer la surveillance de vos enfants avant et après leur atelier. Nous vous invitons à prendre les dispositions nécessaires pour être présents à la fin du cours au point d'attente dans la cours du 72 ou du 75 rue Bressigny, si vous ne souhaitez pas laisser vos enfants quitter seuls l'école.

Je, soussigné(e)..... représentant légal de

l'autorise / ne l'autorise pas à quitter seul l'établissement.

AUTORISATION POUR PARTICIPER AUX SORTIES ORGANISEES DANS LE CADRE DES ATELIERS

Certains ateliers peuvent proposer, au cours de l'année, des sorties dans les musées d'Angers. Ces sorties sont encadrées par le professeur.

Je, soussigné(e)..... représentant légal de

l'autorise / ne l'autorise pas à participer aux sorties organisées dans le cadre de l'atelier.

CONTACTS EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, je soussigné(e) autorise l'Ecole supérieure d'Art et de Design TALM-Angers à contacter les personnes suivantes :

Contact 1 :

NOM : Prénom :

Téléphone :

Contact 2 :

NOM : Prénom :

Téléphone :

PAIEMENT

Les droits d'inscription peuvent être réglés :

- par chèque à l'ordre de **Régie de recettes TALM – site Angers** ;
- par carte bancaire ou en espèces **uniquement pour les inscriptions sur place** ;

Les droits d'inscription sont dus en totalité quelle que soit la fréquentation au cours du 2^e semestre.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

(ANNEXE 1 – III.- délibération n°753-2025 – 31 mars 2025)

- Aucune demande de remboursement ne sera acceptée pour une inscriptions au 2^e semestre 2025-2026
- En cas d'absence de l'enseignant : l'ESAD TALM s'engage à rembourser les cours qu'elle n'est pas en mesure de reporter, au prorata du nombre de séances annuelles.
- En cas de confinement ou de mesures de restriction imposées à l'ESAD TALM, aucun remboursement ne sera possible.

CALENDRIER

Début des cours du 2^e semestre : semaine du 2 février 2026

Vacances scolaires :

- vacances d'hiver : du samedi 14 février après les cours au dimanche 1^e mars 2026 ;
- vacances de printemps : du samedi 11 avril après les cours au dimanche 26 avril 2026

Jours fériés :

- lundi 6 avril 2026 : Lundi de Pâques
- vendredi 1^e Mai et vendredi 8 Mai 2026
- du jeudi 14 au dimanche 17 mai 2026 : pont de l'Ascension
- lundi 25 mai 2026 : Lundi de Pentecôte

Aucun atelier n'est assuré pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

J'atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des cours publics de l'ESAD TALM (à télécharger sur le site inter de TALM : <https://esad-talm.fr/>) et m'engage à me conformer à ses obligations.

J'accepte de recevoir par mail l'actualité de l'ESAD TALM sous la forme d'une newsletter bimestrielle.

Le à

Signature :

TARIFS COURS PUBLICS

2^e SEMESTRE 2025-2026 – ENFANTS et ADOLESCENTS

Atelier hebdomadaire d'une heure

Résidents d'Angers Loire Métropole	
Tranche de quotient CAF / MSA	Année
De 0 à 600	36 €
De 601 à 700	39 €
De 701 à 1000	51 €
De 1001 à 1300	59 €
De 1301 à 1600	67 €
De 1601 à 2000	74 €
Supérieur à 2000	84 €

Atelier hebdomadaire de deux heures

Résidents d'Angers Loire Métropole	
Tranche de quotient CAF / MSA	Année
De 0 à 600	59 €
De 601 à 700	67 €
De 701 à 1000	91 €
De 1001 à 1300	107 €
De 1301 à 1600	123 €
De 1601 à 2000	139 €
Supérieur à 2000	155 €

Résidents hors agglomération

Tarif unique	100 €
--------------	-------

Résidents hors agglomération

Tarif unique	188 €
--------------	-------

PIECES A FOURNIR

- Photo d'identité récente
- Justificatif CAF ou MSA
- Justificatif de domicile pour les résidents d'Angers Loire Métropole, en cas de quotient familial supérieur à 2000
- Règlement : voir dans la rubrique « PAIEMENT » page 3

Ce dossier est :

A envoyer – pour les paiements par chèque uniquement – par voie postale à l'adresse suivante :

- TALM-Angers – Cours publics – 72 rue Bressigny, 49100 Angers

A déposer – pour les paiements par carte bancaire ou en espèces :

- Bureau des cours publics – 72 rue Bressigny, 49100 Angers (accès sous le porche de l'école – porte vitrée à droite)

Les inscriptions sont prises en compte dans la limite des places disponibles. Pour être recevable, le dossier doit être complet, justificatifs et règlement inclus.

La liste de fournitures correspondant à votre atelier est à télécharger sur le site internet de TALM : <https://esad-talm.fr/> (rubriques « Cours publics » // « TALM-Angers »)

Pour toute demande d'information : Soizic Lebrun – 02 72 79 86 91 // angers-courspublics@talm.fr

INFORMATION COMPLEMENTAIRE : ABSENCES

En cas d'absence de votre enfant à un atelier, merci d'envoyer un mail à Soizic Lebrun – angers-courspublics@talm.fr – **en indiquant le cours concerné, son horaire et le nom du professeur.**

Pour information, voici l'adresse mail des professeurs des cours publics :

matthieu.boucheron@talm.fr

marika.buhrmann@talm.fr

rafael.cuenca@talm.fr

eloise.ferme@talm.fr

andy.guerif@talm.fr

bente.hoppe@talm.fr

janig.merien@talm.fr

emilie.thibaudeau@talm.fr

elodie.verdier@talm.fr